

Défi  Action 4.2 – Favoriser le stationnement des vélos

1 DESCRIPTION DU PROJET

Dans le cadre du projet de réaménagement de l'accès Nord de la gare du RER A Val d'Europe en pôle multimodal, une consigne Véligo a été ouverte en juin 2015 sur la commune de Montévrain. Une consigne Véligo est un espace de stationnement vélo sécurisé, accessible aux détenteurs d'un pass Navigo.

La croissance de l'écoquartier jouxtant la gare amenait de nouveaux usages et de nombreux vélos étaient accrochés au mobilier urbain. La pose de la consigne visait à répondre à ce besoin et à ancrer des formes de mobilité durable au sein du quartier. Une station d'écomobilité (recharge électrique et autopartage) est installée contigüe à la consigne.



© Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire

La pose de la consigne a été assurée par l'aménageur EPAMARNE. La communauté d'agglomération de Marne et Gondoire en assure la gestion depuis sa mise en service, par la passation d'un marché public de gestion.

La consigne Véligo de Montévrain dispose de 56 places dont 6 places dotées de prises de recharge destinées aux vélos à assistance électrique ainsi que d'une pompe de gonflage. 12 places en accès libre sont aussi aménagées au droit de l'entrée de la consigne, sous la toiture.

Le nombre d'abonnés a augmenté progressivement de mois en mois au cours de la première année d'exploitation, pour atteindre 45 abonnés en septembre 2016. Deux types de forfait sont proposés, mensuel et annuel, de respectivement 1€ et 12 €. Aujourd'hui, l'ensemble des abonnés sont des abonnés annuels, les personnes souscrivant mensuellement ayant toutes progressivement évolué vers une tarification à l'année. Le taux d'occupation moyen par jour augmente lui aussi progressivement, pour atteindre 18% en septembre 2016.

74% des abonnés sont issus des communes riveraines de Montévrain, Chessy, Serris et Chanteloup-en-Brie, 8% des communes du bassin de vie situés dans un rayon de 6 km et 18 % du reste de la région parisienne (départements du 77, 92, 93, et Paris). Si l'usage majoritaire correspond à un stationnement diurne, le stationnement nocturne est aussi pratiqué dans la consigne Véligo de Montévrain.

En juin 2016, la CAMG a mené une enquête de satisfaction auprès des usagers : le dispositif Véligo répond à une réelle attente des usagers et a permis un accroissement de l'usage du vélo en rabattement sur la gare de Montévrain.



© Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire

Parmi les principaux avantages, la totalité des répondants indique « la sécurisation de la consigne », puis viennent ex-aequo (67%) « le prix abordable du service », « l'abri » et « l'association au pass Navigo ».

D'une façon générale, on note une forte satisfaction des abonnés au service.

2 LES ACTEURS DU PROJET

- STIF, instructeur du dossier Véligo et co-financier (subvention)
- EPAMARNE, maîtrise d'ouvrage de la consigne
- Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, gestionnaire de la consigne
- AMV Transdev, prestataire de gestion de la consigne

Le coût total du projet s'élève :

- Investissement : 67 000 € HT dont 75% de subventions STIF
- Gestion annuelle : 20 500 € HT
- Recettes (coût de l'abonnement), moyenne établie sur l'année d'exploitation écoulée : 636 €/an
- Subventions de fonctionnement par le STIF :
 - 100€ /place en lien avec la qualité de service
 - 100€ /place (dans la limite de 3000€) en lien avec la fréquentation

3 VIE ET SUITES DU PROJET

Sur le site de Montévrain, le nombre d'abonnés de la consigne arrive au maximum du nombre de places mais l'utilisation est encore assez faible.

La CAMG met en place d'autres consignes Véligo sur les pôles gares de l'intercommunalité. Une réflexion est à mener sur un abonnement commun à plusieurs consignes, certains usagers utilisant en alternance la ligne P du Transilien et la ligne A du RER.



© Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire

4 CONTACT

Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, Service Déplacements

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à pduif@stif.info